



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
COMITE DEPARTEMENTAL DES SOCIETES DE TIR DE LA MOSELLE
2 Bis Ruelle de la Tannerie - Les Cyprès - 57120 ROMBAS
Email : president@codeptir57.fr



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

ECOLES DE TIR : NIVEAU DEPARTEMENTAL

Il se déroulera à l'EUROSTAND, de VOLMERANGE-LES-MINES, le

SAMEDI 04 JANVIER 2025

Le 1^{er} tireur de chaque équipe débute son tir à 10 h 00.

Tous les tireurs de chaque équipe doivent se présenter au contrôle des armes une heure avant le début de leur tir.

PARTICIPATION :

Un club peut engager plusieurs équipes par épreuve – Carabine et Pistolet. (Mais une seule au niveau régional)

COMPOSITION DES EQUIPES :

L'équipe est composée de 3 tireurs dont obligatoirement, 1 Poussin, 1 Benjamin et 1 Minime (Fille ou Garçon)

A chaque niveau et en respectant les règles énoncées ci-dessus, la composition de l'équipe peut être modifiée.

INSCRIPTION : A faire parvenir par internet **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante :

inscriptionscodep57@codeptir57.fr

AU PLUS TARD LE 15 Décembre 2024

L'utilisation du modèle de fiche ci-joint est obligatoire (faire des photocopies de la fiche vierge en cas de besoin.)

Aucune inscription téléphonique ne sera retenue.

LE PAIEMENT SERA FAIT PAR PRÉLÈVEMENT.

Il n'y aura aucun remboursement en cas d'absence d'une équipe.

Un tireur manquant pourra être remplacé. Il conviendra alors de le signaler, au plus tard, **avant** le passage au contrôle des armes.

DROITS D'ENGAGEMENT PAR EQUIPE :

MONTANT : 40,00 €

ORGANISATION :

La compétition se déroulera en deux parties distinctes organisées successivement.
Le programme comprend : un match de qualification et des phases finales par élimination.

MATCH DE QUALIFICATION :

Modification du temps de tir pour le CDF des clubs avec prise en compte des temps d'installation.
Ces temps seront les suivants :
30 minutes de tir par catégorie.
2 fois 15 minutes pour les changements des tireurs et leur installation au poste

L'ensemble de l'équipe composée de 3 tireurs pour effectuer un match en 60 coups à raison de 20 coups par tireur.

L'ordre de tir est imposé et les tireurs de l'équipe **doivent commencer par le tireur Benjamin**, ensuite le Poussin et enfin le Minime.

Les membres de l'équipe effectuent leur tir en se relayant sur le même poste de tir qui leur a été affecté. Chacun d'eux doit tirer ses essais avant les 20 coups de match avant d'être lui-même relayé par le tireur suivant de l'équipe. Le tir se fera sur cible électronique.

QUALIFICATION AUX PHASES FINALES :

A l'issue du match de qualification, les 16 meilleures équipes participent aux phases finales.
Le nombre d'équipes participant aux phases finales peut varier.
Les phases finales peuvent comprendre de 2 à 8 équipes.

DEROULEMENT DES PHASES FINALES :

Les équipes sont opposées une à une dans une succession de matchs par élimination (1/8 de finale, 1/4 de finale, 1/2 finale, petite finale et finale) organisés sous forme de duels individuels effectués entre les tireurs de chaque équipe.

Le nombre de duels individuels pour chaque tour des phases finales est défini comme suit :

1/8 de finale	16 équipes en 3 manches gagnantes Détermination de la 9 ^{ème} à la 16 ^{ème} place
¼ de finale	8 équipes en 3 manches gagnantes Détermination de la 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} place
½ finale	4 équipes en 4 manches gagnantes Détermination des finalistes
Petite finale	2 équipes en 4 manches gagnantes Détermination de la 3 ^{ème} et de la 4 ^{ème} place
Finale	2 équipes en 4 manches gagnantes Détermination des 2 premières places

Le premier tour des phases finales débute par un temps d'installation sur le pas de tir incluant la préparation n'excédant pas 10 minutes suivie de 3 minutes d'essai.

Lors des tours suivants, il n'y a plus de préparation et les essais sont limités à 2 minutes.

Les membres des deux équipes duellistes tirent en même temps. Chaque duel se tire sur un plomb en 1 mn maximum.

BUTS :

Le niveau départemental permet de décerner le titre de champion départemental des clubs et de se qualifier pour le niveau régional.

RECOMPENSES :

Un trophée sera remis à la première équipe dans chaque discipline.

RESTAURATION :

Réservation de repas pour les manifestations à l'EUROSTAND possible en utilisant l'accès à la messagerie affichée sur la page d'accueil du site internet de l'Eurostand-Lorraine.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Le responsable de la Gestion Sportive 57
Régis Lemaur